



LES NOUVELLES DE PAMFOU

Octobre 2023

N°86



“La Pièce de Chapendu”



“Le four à Chaud”
Chemin des Chevets

Rédaction : Pierre-François PRIOUX,
Carole VITALIS, conseillers et associations
Impression : Mairie de PAMFOU



SOMMAIRE

- 1 - Les Nouvelles de Pamfou n°86
- 2 - Sommaire
- 3 - Edito du Maire
- 4 - Etat Civil, Les Amis de la Chapelle
- 5 et 6 - Périscolaire, restauration scolaire
- 7 - Le Mot de l'Ecole "Jean-Pierre HUCHET"
- 8 et 9 - Association : PAMFOU DANSE
- 10 - Associations : ABEP et Le Club du 3 âge
- 11 - Associations : Le Comité des Fêtes, Fight Klub
- 12 - Associations : La Récré et remerciement aux associations
- 13 - Environnement : Déchèteries, sécheresse 2022
- 14 - Commission des espaces verts
- 15 - Vie communale : Ramassage des poubelles, benne à déchets verts et collecte des sapins de Noël
- 16 - Vie communale : Cérémonie 11 novembre, bacheliers
- 17 - Vie communale : Action culturelle
- 18 - Vie Communale : voeux du Maire et INSEE
- 19 - Informations : Fraude
- 20 - Informations : Maison des solidarités de Fontainebleau, PAT
- 21 - Informations : Transports
- 22 - Informations : Solidarité
- 23 et 24 : Un peu d'histoire
- 25 - Sortir près de chez vous
- 26 - Informations utiles



Quelle déception !

Pour la seconde fois, les jeux de Chapendu ont été volontairement cassés et le château de l'aire de jeu de la salle polyvalente a subi le même sort. Comment peut-on détruire des jeux installés pour nos enfants ? Si je suis résolument contre la délation, il est de la responsabilité de chacun de veiller au respect du bien commun. Doit-on céder à ces gestes malfaisants et ne plus réparer ? Cela priverait en priorité une grande majorité des enfants qui ont un comportement normal et exemplaire. Toutefois réparer de nouveau coûte cher et c'est l'ensemble de la collectivité qui en assume la dépense ! Merci à chacun de faire en sorte que les installations mises à la disposition de nos enfants et souhaitées par de nombreuses familles soient respectées par tous.

Que dire également des dépôts sauvages que nos employés communaux enlèvent régulièrement ? Notre environnement et nos allées sont-ils voués à récupérer les déchets de ceux qui n'ont pas la civilité de les apporter dans les déchetteries pourtant facilement accessibles. Le ramassage par la commune puis le traitement de ces déchets coûtent également très cher à la collectivité, à notre commune. Faut-il comme dans certaines communes fermer les chemins communaux ? Ce n'est pas mon idée de la vie à la campagne et dans nos communes rurales. Pourtant il va falloir que cela cesse ! Nous ne pouvons plus passer notre temps à réparer des dégâts volontaires.

Je ne peux pas passer sous silence une lettre anonyme déposée dans la boîte d'un habitant de Pamfou tenant à son égard des propos insultants et racistes. Cela est intolérable et ne peut avoir sa place dans notre village.

L'avenir,

Vous le savez, je suis plutôt optimiste et confiant de nature mais ces gestes d'incivilités répétées me font réagir et « râler » surtout dans une période où les budgets sont très difficiles à tenir. La flambée de l'énergie a multiplié par 4 la facture pour les bâtiments communaux. De plus, l'entreprise qui avait remporté l'appel d'offres de 8 lots sur 11 de la salle des sports s'est retrouvée dans l'impossibilité de poursuivre le travail commencé (défaut d'assurance suite à un accident grave sur un autre chantier).

Il nous a fallu reprendre un bureau d'étude et avec l'architecte, trouver de nouvelles entreprises. Normalement, après de nombreux rendez-vous, les travaux devraient reprendre rapidement et nous pouvons espérer la fin du chantier pour avril 2024 mais avec un surcoût non négligeable dû au coût de la vie, à la flambée du prix des matériaux et à l'arrêt de l'entreprise. Nous avons bien sûr retardé les travaux du début de construction de la crèche. Afin de ne pas perdre nos subventions, 700 000 €, nous devons les commencer impérativement avant la fin du premier trimestre 2024. Notre permis de construire a été obtenu et l'appel aux entreprises va démarrer mi-octobre. Dans le cadre des économies d'énergie et de la lutte contre la pollution, nous avons changé la vieille chaudière de l'école installée en même temps que la construction. Nous devons remercier les services de l'État et particulièrement la préfecture qui nous a octroyé une aide de 70 % de la dépense totale pour cet investissement.

Malgré nos différents déboires, l'équipe municipale fait face et notre village peut être fier du travail réalisé. Nous poursuivrons les économies d'énergie en installant les ampoules LED dans les rues non encore pourvues et l'éclairage public sera coupé une partie de la nuit.

En cette rentrée scolaire, nous sommes heureux de pouvoir compter sur une équipe d'enseignants motivés derrière notre directrice Madame Oriane LECLERC. Un village sans école perdrait évidemment son âme.

Les travaux de restauration et de rénovation de l'ancien hôtel restaurant avance régulièrement. Ce projet est un projet privé qui doit apporter aux habitants du village de nouveaux services. Aujourd'hui, nous avons sur la commune des commerçants et des artisans, je ne peux que les remercier de leur présence sur notre territoire et vous inciter à utiliser leurs compétences et leurs disponibilités dès que nécessaire. Rapid'Market notamment est ouvert chaque jour avec une large amplitude horaire. Mais pour pouvoir se maintenir, il faut que chacun d'entre nous, à un moment donné, viennent y faire quelques courses. Je compte sur vous.

Bonne fin d'année et que l'optimisme soit de rigueur chez chacun d'entre nous malgré cette période difficile.

Le Maire
Pierre-François PRIOUX



ETAT CIVIL

NOS JOIES

Notre village a le bonheur
d'accueillir

Raphaël COMMUNAUDAT
né le 3/06/2023

Livio ISELE
né le 01/07/2023

June MOUQUET
née le 01/09/2023

MARIAGE

Mme RUMIEJ Sophie
et M. LEMOIGNE Geoffrey
le 29/07/2023

Mme FERREIRA Aurélie
et M. DALBOEUF Elie
le 30/09/2023

Les Amis de la Chapelle



La rentrée scolaire s'accompagne d'une bonne nouvelle pour la communauté chrétienne de notre village et de notre pôle. Une messe hebdomadaire aura lieu **chaque Samedi à 18h30 à la chapelle de l'Assomption de PAMFOU.**

Voilà qui va faciliter pour ceux qui le souhaitent une participation à l'eucharistie.

Merci à notre curé du pôle le Père Philippe LEGRAND et au responsable de notre paroisse le Père MAZUR Philippe pour cette initiative.

Sur la commune de **Machaut** aura lieu la messe **chaque samedi à 12h00**

Sur la commune de **Sivry** **chaque dimanche soir à 18h30.**

La messe au **Châtelet-en-brie** sera célébrée le **dimanche à 11h00** en l'église Sainte Madeleine.

La rentrée scolaire est aussi la rentrée du catéchisme. Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez contacter le secrétariat de la permanence à l'église du Châtelet : vendredi de 17h à 19h par e-mail : paroisse.chatelet@gmail.fr, ou par téléphone : 01 60 69 40 41 / 06 28 96 19 67

Adresse postale : paroisse du Châtelet en Brie, 1 rue de Robillard 77820 Le Châtelet en Brie.

Bonne rentrée paroissiale et au plaisir de se retrouver nombreux chaque samedi soir à Pamfou.

Accueil périscolaire

Restauration scolaire



La rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions. La Directrice Madame Oriane LECLERC a accueilli 4 nouveaux enseignants pour s'occuper de nos 101 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Mélanie CORDEIRO, Adam DJAOUZI, Julien DAVY et nous nous réjouissons du retour parmi nous d'Isabelle NICOLAS avec qui nous avons eu le plaisir de travailler il y a quelques années et qui nous avait montré son savoir-faire et ses compétences. Les conditions de travail de nos enfants sont très bonnes avec des effectifs par classe propices aux bons apprentissages. Les travaux demandés par madame la Directrice et l'équipe enseignante ont été réalisés durant la période estivale. Est-ce utile de rappeler que l'école est une des grandes priorités de la municipalité. Nous serons toujours aux côtés de l'équipe d'enseignants présents pour favoriser leurs projets au service des jeunes. Le créneau de piscine est réservé. L'intervenant choisi cette année par l'école sera bientôt opérationnel. Les travaux de la salle des sports ne devraient pas impacter l'activité sportive des élèves. En effet, nous terminerons l'agrandissement avant d'entamer la rénovation de la salle actuelle. Une salle de sport sera donc toujours à disposition des enseignants et des enfants de Pamfou.

Pour le périscolaire, j'espère que l'inscription par le portail famille va faciliter l'organisation de tous. Si vous avez le moindre problème, n'hésitez pas à contacter Carole VITALIS en mairie qui reste évidemment votre interlocuteur privilégié. Nous avons conservé les horaires de ces activités. Malgré nos besoins d'économie et afin d'être présents aux côtés des familles, nous avons décidé de garder les horaires de la garderie dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h le soir. Merci de bien respecter ces horaires.



Pour le service de cantine, j'aimerais que chaque famille puisse rappeler à ses enfants les règles et les conduites à tenir. Nous ne pouvons tolérer l'irrespect, la violence, les insultes que les jeunes utilisent parfois entre eux voire même face aux adultes qui les encadrent. Nous ne pouvons accepter sur ces temps périscolaires des comportements et des langages inadaptés.

Merci à toute l'équipe qui travaille au service de nos enfants. Ces personnes doivent leur permettre de profiter et de vivre sereinement la pause méridienne et la garderie. Une nouvelle charte de la cantine va être rédigée par les enfants et affichée à la cantine. J'espère qu'elle aura un impact positif sur l'ensemble du groupe.

Bonne rentrée à tous à l'école "Jean-Pierre HUCHET" de Pamfou !



REGLES DE VIE DE LA CANTINE

Je respecte le personnel, mes camarades,
et le matériel du restaurant scolaire.

Je rentre calmement sans bousculade.

Je parle correctement, doucement, pas
d'insultes, de moqueries, ni de cris.

Je suis poli (bonjour, au revoir, merci,
s'il vous plaît).

Je ne joue pas avec mes couverts,
jouets, cartes ou voitures.

J'évite de faire du bruit



Je goûte aux aliments qui me sont
proposés.

Je ne me lève pas sans autorisation.

Je ne dois pas gaspiller ou jouer
avec de la nourriture.

je m'assois correctement sur ma chaise,
je mange proprement

Je débarrasse ma table et jette les déchets à la
poubelle.

Merci aux participants :
Damaelle, Tyméo, Adriano, Maëlle, Mia, Zoe, Kalye
et à tous les enfants de la restauration scolaire



Le mot de l'école



En cette nouvelle rentrée, l'école conserve ses cinq classes. Mesdames ABATOUIY, GARAVILLON, MARBAIX, MICHARD et WROBEL ont quitté l'établissement. Nous accueillons Mesdames CORDEIRO, FERNANDES DIAS et NICOLAS ainsi que Messieurs DJAOUZI et DAVY à qui nous souhaitons une bonne année scolaire.

Cette année, 101 élèves sont inscrits et répartis de la façon suivante :

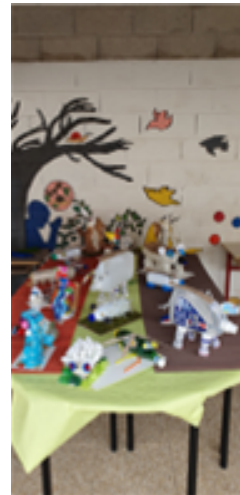
- PS/MS : 20 élèves avec Madame IROLLO, aidée de Madame DUGAT (ATSEM)
- MS/GS : 19 élèves avec Messieurs DJAOUZI et DAVY
- CP/CM2 : 21 élèves avec Madame NICOLAS
- CE1/CE2 : 21 élèves avec Mesdames LECLERC et FERNANDES DIAS
- CM1 : 20 élèves avec Madame CORDEIRO

Madame FERNANDES DIAS assurera la décharge de direction de Madame LECLERC le mardi.

Un spectacle est prévu pour la fin de l'année scolaire.



Grâce au soutien de la Mairie, l'école a bénéficié de l'intervention de Madame GIANNINI, intervenante en arts plastiques. Avec son aide, les élèves ont pu réaliser des animaux en volume grâce à des matériaux de récupération. Chaque classe a travaillé sur un thème différent.



Malgré votre aide, l'école n'a pas remporté le concours de piles cette année.

Un grand merci à tous pour votre engagement à nos côtés.

L'école poursuit sa collecte de bouchons et de cartouches tout au long de l'année. N'hésitez pas à les confier aux élèves autour de vous.



Associations



Nous tenons à commencer cette nouvelle saison en vous disant

UN GRAND MERCI

d'être venus si nombreux.ses nous voir en juin



et également à tous nos danseurs et danseuses :

UN GRAND BRAVO

d'avoir vaincu votre trac pour danser et vous amuser sur scène!



Cette année , dans le but de continuer à favoriser et promouvoir l'Art de la Danse à Pamfou, nous vous proposons les cours suivants :

**RENFORCEMENT
MUSCULAIRE**



ZUMBA



**DANSE
JAZZ/CONTEMPORAINE**



CARDIO FIT



PILATES



YOGA



Associations

PAMFOU

DANSE

Selon Paulo Coelho, romancier brésilien:

"QUAND TU DANSES, TU PEUX T'OFFRIR LE LUXE D'ÊTRE TOI !"

Alors lancez-vous ! Vous n'avez rien à perdre!

IL EST ENCORE TEMPS DE VENIR NOUS REJOINDRE !

SAISON
2023-2024

RENFO / ZUMBA

avec Emily



19h à 20h : RENFORCEMENT MUSCULAIRE
20h à 21h : ZUMBA

 Salle des fêtes


LUNDI

DANSE JAZZ / CONTEMPORAINE

avec Chloé



15h à 16h : ENFANTS 1 (2015 à 2017)
16h à 17h : ENFANTS 2 (2013 à 2014)
17h à 17h45 : PETITS (Maternelles)
18h à 19h15 : ADOS 1 (2010 à 2012)
19h15 à 20h30 : ADOS 2 (2005 à 2009)
20h30 à 22h : ADULTES

 Salle des sports

MERCREDI

CARDIO FIT / PILATES

avec Modeste



19h à 20h : CARDIO FIT
20h à 21h : PILATES

 Salle des fêtes


JEUDI

YOGA

avec Laurence



20h à 21h : YOGA

 Salle des sports

VENREDI

ÉVÈNEMENTS À RETENIR :



ÉVÈNEMENTS ZUMBA:

Dimanche 17 décembre 2023

Week-End du 6 avril - date à définir

SPECTACLE DE DANSE:

Vendredi 21 et samedi 22 Juin 2024

STAGES MULTISPORT:

vacances scolaires - dates à définir

PAMFOU



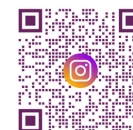
DANSE

CONTACT

06 20 88 73 63
pamfoudanse@orange.fr



Pamfou Danse



@pamfoudanse

Associations

A nouveau prêts pour une nouvelle année !!!



C'est avec enthousiasme que nous reprenons nos activités.

Nous remercions Mme & M. BARRAIS, Mme LEVIAUX, les Dames du Mercredi Après-midi, Mme SAIGNE ainsi que toutes les personnes qui nous apportent leur aide (prêts, dons, de leur temps) et surtout les enfants qui viennent nombreux et enthousiastes aux manifestations

De même, nous remercions M.PRIOUX (notre maire) et son équipe ainsi que Mme LECLERC (Directrice de l'école) et toute son équipe

De plus, merci à toute l'équipe de l'ABEP : Séverine, Bernadette, Clément, Aurélia, Nora, Julie, Gaëlle, Jenny, Valérie ainsi qu'aux bénévoles ponctuels

Si l'envie de nous aider, ponctuellement, sur l'une ou plusieurs de nos manifestations, vous tente, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez aussi nous faire part de vos idées et envies.

BONNE RENTREE A TOUS !!!

Manifestations organisées par l'ABEP, dont les profits, grâce à vos participations diverses, sont pour les enfants de PAMFOU :

Bourse Aux Jouets : **19 Novembre 2023**, Noël pour les enfants : **16 Décembre 2023**,

Pour 2024 : Bourse Aux Collections : **10 Mars 2024**, Pâques – Kermesse – Participation au Spectacle de l'Ecole.

E-mail : abep.pamfou@gmail.com

C'EST L'HEURE DE LA RENTRÉE POUR LES PETITS ET LES GRANDS !

Le CLUB reprend ses activités :

Judi 21 septembre : GOÛTER -JEUX.

INSCRIPTION aux SORTIES : Octobre : journée parisienne, Mai 2024: séjour en CROATIE

Des places sont encore disponibles pour les 2 sorties (adhérents ou non)

SOUVENIRS du REPAS d'ETE « 45 ANS DU CLUB »

A bientôt, le Bureau

Chantal 06 86 97 24 11, Nadine 06 31 58 13 44, Nicole 06 88 63 69 63



Associations



Bonjour à tous,

Après un premier semestre 2023 dense et une pause estivale, nous avons repris nos activités d'animation du village avec le vide greniers du **samedi 16 septembre**.



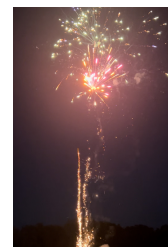
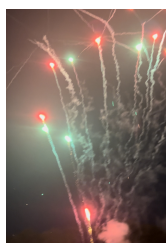
Beau succès avec plus de 70 exposants et de nombreux visiteurs et ceci par une belle journée agréable et ensoleillée.

Nous espérons que vous avez apprécié la soirée alsacienne de février,



Le loto du mois de mars,

les jeux inter-villages au mois de mai ainsi que la fête du village de juin.



Notre prochain rendez-vous sera le **marché de Noël samedi 25 et dimanche 26 novembre**.

Les exposants ont déjà réservé leurs places et vous attendent nombreux.



Contacts : comite.de.pamfou@live.fr - ou 06.16.22.21.17



FLGHT KLUB PAMFOU

Cours ado & adultes : Mardi et jeudi de 19h00 à 20h30

TARIF*

Cours ado : - de 18 ans 140 €

Cours adultes : + de 18 ans 150 €

Le montant comprend les cours + la licence à la FKBda

Contact : Thierry 06.26.81.67.48

*tarifs non négociables et non remboursables



Associations

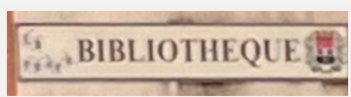
Bibliothèque de Pamfou



Nous vous accueillons :

Le mercredi de 16h30 à 18h30

Le vendredi de 18h à 19h30



Des livres pour tout le monde, petits et grands :
n'hésitez à consulter le catalogue sur notre site internet
<http://mabib.fr/pamfou-larecre/>

Le local se situe à côté de la maison médicale,
la bibliothèque est sur l'arrière du bâtiment

À bientôt !

Renseignements :
par email (bib.pamfou@gmail.com) ou sur place

Adhésion 10€ par an par famille

Forum des associations

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos associations à l'occasion du forum qui s'est déroulé le samedi 9 septembre.

Ce moment de rencontre et de partage très convivial permet de faire connaissance avec l'ensemble des personnes qui animent et font vivre notre village tout au long de l'année. Merci à toutes nos associations d'avoir répondu présent.



Environnement

Déchèteries

HORAIRES D'OUVERTURE ET LOCALISATIONS

Attention : les horaires ont évolué au 1^{er} avril 2023 (voir tableau ci-dessous).

Les déchèteries sont ouvertes toute l'année, à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.
Elles sont accessibles à **tous les habitants du territoire**, sur présentation de leur carte d'accès.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	14h-18h30			FERMÉ		9h30-18h30	
Dammarie-lès-Lys		FERMÉ			14h-18h30		
Écuelles		9h30-18h30				14h-18h30	
Le Châtelet-en-Brie	9h30-18h30						
Le Mée-sur-Seine				FERMÉ			
Orgenoy		9h30-18h30				14h-18h30	
Réau					9h30-18h30		
Saint-Fargeau-Ponthierry	FERMÉ					14h-18h30	
Savigny-le-Temple	FERMÉ	FERMÉ		FERMÉ	FERMÉ	9h30-18h30	FERMÉ
Vaux-le-Pénill		9h30-18h30				14h-18h30	
Vulaines-sur-Seine				9h30-18h30		14h-18h30	

Plus d'informations

Un doute, une question ?

Les services du SMITOM-LOMBRIC
restent mobilisés pour vous répondre au

 N° Vert **0 800 814 910**

Appel gratuit du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h

Sécheresse 2022

État de
catastrophe
naturelle
Sécheresse
2022



Je suis dans le regret de vous informer que la commune de PAMFOU **n'a pas été reconnue** en état de catastrophe naturelle pour le phénomène suivant : sécheresse / réhydratation des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Vous pourrez trouver l'arrêté NOR IOME2316198A en date du 22 juillet 2023 paru au Journal Officiel du 14 septembre 2023 sur le site internet de PAMFOU :

<https://www.pamfou-mairie77.fr/>



La commission des espaces verts

L'été s'achève et il nous faut remercier nos employés communaux pour leurs investissements et leurs implications dans la bonne tenue du village. L'ensemble des rues, des aires de jeu, le cimetière et les sentiers pédestres ont été régulièrement entretenus sans utiliser de produits phytosanitaires.



Les fleurs plantées au printemps ont embelli le village et nous tenons à féliciter tous ceux qui œuvrent pour la collectivité en entretenant des façades de maisons très fleuries.

Nous avons à déplorer de nombreux dépôts sauvages et à lutter contre ceux qui imaginent notre campagne comme un dépotoir ou un lieu de stockage sauvage. L'entretien de notre environnement est l'affaire de tous. Une plainte a été déposée à ce sujet à la gendarmerie.

Je rappelle que la déchetterie du Chatelet-en-Brie est à notre disposition. Les horaires d'ouverture sont rappelés dans chaque journal communal. Tous les habitants peuvent faire venir à leur domicile le SMITOM pour l'enlèvement de ses encombrants à raison de 2 fois par an et par foyer. Ce service est gratuit pour le demandeur résidant au village.

Des travaux de voirie vont commencer rue des Vergers. Une fois achevée, celle-ci sera innovante car l'espace sera partagé entre les piétons, les vélos et les voitures comme l'indiquera la signalisation. Cette demande du Département nous permet d'obtenir les subventions indispensables à la réalisation des travaux.

L'automne est l'occasion de prévoir de nouvelles plantations. Nous continuerons nos investissements pour l'embellissement du village. Malgré les casses, un nouveau jeu va être installé pour les plus petits près de la salle polyvalente. J'espère qu'il ne sera pas abîmé....

Bonne rentrée à tous et profitons d'être à la campagne avec ses plaisirs et ses contraintes.

Dépôt sauvages et jeux cassés





Vie Communale

Ramassage poubelles, benne à déchets verts, collecte des sapins de Noël

Rappel : merci de penser à sortir vos poubelles **la veille au soir** du ramassage afin d'être sûrs que notre prestataire puisse les collecter dans la journée. Celles-ci peuvent être collectées **jusqu'à 20h00**.

Jour de passage pour le Tri "couvercle **jaune**" le **lundi**

Jour de passage pour les déchets ménagers le **jeudi**

Vous trouverez avec ce lien un article sur l'extension des consignes de tri :

<https://www.lombric.com/actualites/tri-des-emballages-et-des-papiers/>



Pour la RUE DU SAULE ET ALLÉE DU SAULE UNIQUEMENT
penser à sortir vos poubelles **la veille au soir**, le ramassage peut-être réalisé entre 7h00 et 20h00

Les ramassages seront :

pour le Tri "couvercle **jaune**" le **mercredi**

pour les déchets ménagers le **vendredi**

Benne à Déchets Verts

La benne à déchets verts, Placette de la République (derrière l'arrêt de bus) est mise à votre disposition jusqu'au

15 décembre 2023

Merci de bien vouloir respecter les recommandations suivantes :

- Diamètre maximum des végétaux 6 cm, longueur maximum 1,50 m
- Ne pas jeter dans la benne des gravats, sacs plastiques, ni matériaux
- Ne pas déposer de végétaux autour de la benne quand celle-ci est pleine

Merci pour votre compréhension et votre aide à maintenir ce service de collecte des déchets verts pour tous.



Collecte des Sapins



Comme chaque année, la commune mettra en place une collecte de sapins de Noël. Celle-ci sera mise en place à partir du mardi 2 janvier 2024 sur la placette de la République (derrière l'arrière bus) jusqu'au mercredi 31 janvier 2024.

Merci de ne mettre que des sapins naturels sans emballage (pas de sacs à sapins)





Vie communale



Cérémonie du 11 novembre 2023

Le Maire, le Conseil Municipal,

vous invitent à assister à la cérémonie prévue à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918.

Selon le programme suivant :

10h00 : Rendez-vous devant la Mairie

10h15: Remise d'une gerbe au monument aux morts au cimetière

10h20 : Lecture du discours

10h30 : Chant de la Marseillaise interprété par les enfants de l'école "Jean-Pierre HUCHET"

A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié sera offert aux participants par la Municipalité.



La Commune reconduit l'attribution des cartes cadeaux aux bacheliers de Pamfou ayant obtenu une mention au bac, cette carte sera remise lors de la cérémonie des voeux en janvier 2024.

Pour cela, il suffit d'apporter en Maire le relevé de notes du bac avant le 15 décembre 2024.



iad

La commune souhaite la bienvenue à

M. GUILLEMARD Jean-Philippe

Conseiller en immobilier à PAMFOU 06.62.81.80.08



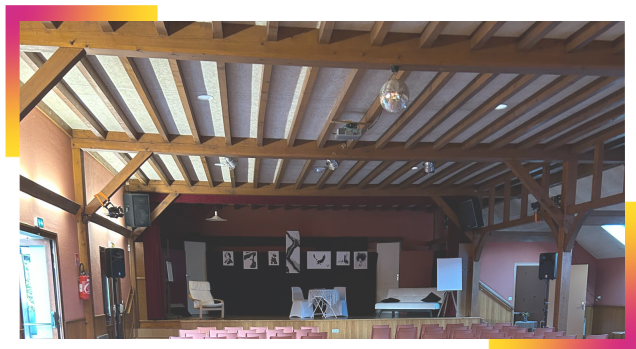


Vie communale Action culturelle



Samedi 30 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour une représentation théâtrale la compagnie OGOA qui a joué "L'épingle du jeu" de Feydeau.

De nombreuses personnes ont assisté à cette représentation qui a eu un franc succès. A la suite de cette pièce, un moment convivial a été partagé autour d'un buffet avec les acteurs et l'ensemble du public.



A vos agendas, voici 2 dates à retenir :

Samedi 2 Mars 2024 la compagnie théâtrale du Damier
vous présentera "Une air de famille"



Samedi 27 avril 2024 Orchestre symphonique





Vie communale Voeux du Maire 2024



Cérémonie des voeux du Maire : pour cette année, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé d'ouvrir cette cérémonie à l'ensemble des habitants de PAMFOU.

Dans un souci d'organisation, ceux qui souhaitent participer doivent s'inscrire en Mairie avant le 2 janvier 2024.

Soit par téléphone au 01.64.31.81.90 soit par mail : contact@pamfou-mairie77.fr



Vie communale INSEE Recensement des habitants de Pamfou, du 18 janvier 2024 au 17 février 2024

Le recensement de la population se déroule tous les 5 ans, la participation de chacun est essentielle. Des agents recenseurs, recrutés par la Mairie et formés par l'INSEE, vont à la rencontre des personnes qui sont à recenser. Ils disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire, qui officialise leur fonction. Les agents recenseurs déposent au domicile des personnes à recenser les questionnaires du recensement, une feuille de logement par foyer, un bulletin individuel pour chaque personne vivant au foyer, quel que soit son âge et une notice d'information. L'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires en cas de besoin, il récupère les documents lorsque ceux-ci sont remplis. Cette procédure peut-être réalisée sur internet, les agents recenseurs vous communiqueront la démarche à suivre le moment venu. Vos réponses sont importantes et restent confidentielles. Merci pour votre participation

Voici les noms et photos des personnes désignées pour le recensement de cette année.



Mme JOURDAN Patricia

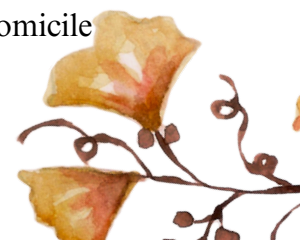


Mme DEVRIENDT Catherine



Mme MARTY Pascale

ATTENTION en aucun cas, une autre personne ne pourra se présenter à votre domicile pour le recensement.





Informations Fraude

Sensibilisation sur les vols à la fausse qualité (ou vol par ruse)



Depuis environ une semaine, le phénomène connaît malheureusement une nouvelle augmentation sur l'ensemble du département.

Le vol par ruse est réalisé par une personne qui usurpe une qualité (policier, gendarme, agent de la compagnie des eaux...). Il consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre ou à utiliser une ruse pour pénétrer dans une habitation, puis à détourner votre attention pour procéder essentiellement à des vols de bijoux ou de numéraire.

Les bons réflexes sont les suivants, sachant qu'une simple attitude de vérification suffit souvent à dissuader les cambrioleurs de passer à l'acte:

- ne pas faire accéder à son domicile les personnes qui se présentent spontanément
- vérifier l'identité de la personne en demandant : carte d'identité et carte professionnelle



En cas de doute appeler le 17





Informations

Aide aux personnes fragiles

Maison des Solidarités de Fontainebleau



Sensibiliser sur la situation des aidants :

Chef de file des solidarités, le Département de Seine-et-Marne accompagne notamment les proches aidants à travers les 14 Maisons Départementales des Solidarités (MDS), réparties sur le territoire.

Aujourd'hui, près de 180 000 Seine-et-Marnais soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou gravement malade. Entre dévouement et sacrifice, ces aidants sont souvent en difficulté. C'est pourquoi le Département leur propose un accompagnement et des aides pour faciliter leur quotidien.

Aussi, le Département de Seine-et-Marne propose tout au long du mois d'octobre des activités pour sensibiliser sur la situation des proches aidants et informer sur ses dispositifs. Découvrez le programme sur le site internet du Département 77

lien ci-dessous.

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/mois-de-laidant-2023>



PAT (pole autonomie territorial)

Les Points Autonomie Territoriaux sont des lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement destinés aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées en situation de dépendance. Ils s'adressent également à leur entourage. Ils ont pour but d'aider ces personnes à mieux vivre au quotidien.

Plus de renseignements sur le site internet :

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-points-autonomie-territoriaux-pat>

LIEU

POINTS AUTONOMIES TERRITORIAUX

PAT Melun

Crée par le Département, le Point Autonomie Territorial Melun est un lieu d'accueil de proximité d'information, de conseil et d'orientation.

- 24 rue du Colonel Picot 77000 Melun
- 01 64 52 24 48
- Email
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h. Fermé le jeudi matin.

LIEU

POINTS AUTONOMIES TERRITORIAUX

PAT Fontainebleau, antenne Samoreau

Crée par le Département, le Point Autonomie Territorial Fontainebleau est un lieu d'accueil de proximité d'information, de conseil et d'orientation.

- 32 rue Grande 77210 Samoreau
- 01 64 28 75 25
- Email
- Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h30. Le vendredi de 10h à 12h (l'après-midi uniquement sur RDV).





Informations Transports

J'ai été informé à plusieurs reprises des difficultés rencontrées par les utilisateurs de la ligne régulière de bus 41 (collégiens, étudiants etc).

Un courrier a été adressé au syndicat des transports, à la Région Ile de France et à notre Conseiller Départemental et Député. Ce dernier travaille également sur cette problématique inadmissible.

J'espère qu'une solution rapide et pérenne sera trouvée. Soyez assuré de mon soutien.

Pour obtenir des renseignements sur les transports au quotidien, consultez le site internet d'Ile-de-France Mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/> ou téléchargez l'application : Île-de-France Mobilités disponible



Pour l'ensemble des Communes de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux Nouvelle application



#NOUVEAUTÉ

NOUVEAU : VOTRE COM'COM DÉBARQUE SUR INTRAMUROS !

Vous avez une question ? Vous êtes à la recherche d'un contact ou d'une information ? Vous souhaitez tout savoir de l'actualité proche de chez vous ? Vous recherchez une idée de sorties ? Ne cherchez plus : IntraMuros est l'application à télécharger dès maintenant !

UNE APPLICATION QUI VOUS RESSEMBLE !

Entièrement gratuite, IntraMuros permet de retrouver l'essentiel des informations du quotidien qui concernent votre territoire : fil d'actualités, annuaires et agenda culturel, commerces, associations, santé, scolarité, jeunesse, permanences d'accueil et quantité d'informations pratiques liées aux services publics. Interactif, IntraMuros permet aussi d'envoyer des informations via un système d'alerte auprès des habitants. Habitants, professionnels ou touristes, IntraMuros permet de recevoir les informations jusqu'à 50 km autour de sa commune.

Les communes de la CCBRC sont désormais disponibles sur l'application IntraMuros, accessible gratuitement sur Google Play Store et l'Apple App Store.

Conforme à la réglementation de protection des données, l'application ne nécessite pas de création de compte. Personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun, elle permet de retrouver l'essentiel des informations du quotidien. Activez les alertes à votre guise et soyez informé des actualités qui vous ressemblent !



ADOPTEZ-LA DÈS MAINTENANT



+ D'INFOS SUR briedesrivieresetchateaux.fr



Informations Soutien - Santé

Tombons le haut pour la bonne cause !

Vos conseillères* en
immobilier **se mobilisent** dans
le cadre de la campagne



**Du 1er au 31 octobre, venez déposer
vos soutiens-gorge chez un de nos
partenaires:**

Mairie de Pamfou: 11 rue de la Mairie, 77830 Pamfou

Jen'Nails: 6 rue des Fraisiers, 77830 Pamfou

Jessica Salgado: coiffeuse à domicile Pamfou et alentours

Cocon et Créations: 18 bis rue du 26 août 1944, 77820 Le Châtelet en Brie

Styl'Zen Coiffure: 3 rue du Château des Dames, 77820 Le Châtelet en Brie

Ciao Bella: 17 rue de l'Hôtel de ville, 77820 Le Châtelet en Brie

LC Crossfit: 49 route de Fontaine le Port, 77820 Le Châtelet en Brie

Tous les soutiens-gorge collectés seront ensuite remis à
la boutique **Etam de Varennes sur Seine** qui en fera
dons aux organismes partenaires.

On compte sur
votre **SOUTIEN !**



*Pour vous informer sur le
dépistage du cancer du
sein et faire un don,
scannez ce QR-code !*



Vanessa **LADJADJ**
vanessa.ladjadj@iadfrance.fr
06 50 06 30 56

Alexandra **PENNACCHIOLI**
alexandra.pennacchioli@iadfrance.fr
06 95 24 85 41





Extrait du livre du Centenaire de 2006

Un peu d'histoire



HISTORIQUE DE LA CHAPELLE

CHAPELLE « NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION DE PAMFOU »

L'histoire de la chapelle de Pamfou est liée à celle du village. Le château actuel de Chapuis comportait une chapelle jusqu'à 1921. Un relais de la poste royale a été bâti le long de la route vers 1776. Il a été abandonné à l'avènement du chemin de fer, puis transformé en ferme après avoir été occupé par des religieuses.

Le hameau de Pamfou dépendait jusqu'à 1906 de la commune de Machault où tous les événements civils ou religieux étaient célébrés. Les enfants de Pamfou devaient aller à l'école située à 4 km à Machault. Lassés de cette situation, les habitants de Pamfou obtinrent en 1906 l'érection de leur hameau en commune. Ils aménagèrent aussitôt la mairie, l'école puis le cimetière. L'église s'est fait attendre, la commune ne pouvant pas la construire depuis la loi de séparation de l'église et de l'Etat de 1905.

En 1921, un groupe de bienfaiteurs, la Société Anonyme Immobilière de Seine-et-Marne dont le siège social était à l'évêché de Meaux, s'est mise à la disposition de l'évêché pour créer un lieu de culte à Pamfou. Ils achetèrent une grange qui faisait partie de l'ancien relais de poste et la transformèrent en chapelle. Le mobilier de celle-ci vient de la chapelle du château de Chapuis que ses propriétaires n'utilisaient plus. La société fondatrice vendit la chapelle à l'Association Diocésaine de Meaux en 1965.

La chapelle continua d'être utilisée comme lieu de culte de Pamfou jusqu'à sa mise en rénovation. Celle-ci réalisée entre 2004 et 2005 a nécessité des travaux très importants. Ils n'ont pu être réalisés que grâce à la volonté de l'ensemble des corps constitués, évêché, paroisse, commune et de la population réunie au sein de « l'Association des amis de la chapelle ». La conception du projet est due à M. GUERIN-LAGUETTE et M. CALANDRINI

La réouverture solennelle a eu lieu le dimanche 10 avril 2005 à 16 heures.

Cette chapelle a été rénovée pendant deux ans par différents corps de métiers et de nombreux bénévoles qui ont déployé un zèle, un talent et un enthousiasme étonnants (peinture, calligraphie, staff, menuiserie, travail de la pierre). Elle a accueilli près de 150 personnes au cours d'une cérémonie simple et émouvante, animée par le Père BOURGEOIS, curé du secteur paroissial de la Vallée Javot, du Père GILLOOTS, vicaire général ainsi que du Père COTTET-DUMOULIN, vicaire épiscopal de la Brie, soutenus par de jeunes musiciens. Quelques curés du doyenné de Mormant s'étaient joints à cet instant solennel ainsi que les principales personnes de l'Evêché qui ont soutenu activement cette rénovation. Monsieur HUCHET, Maire de Pamfou ainsi que plusieurs membres du Conseil Municipal étaient également présents ainsi que Monsieur DUFOUR, Maire d'Echouboulains.

Pour clore cet après-midi, toutes les personnes présentes se sont retrouvées autour d'un buffet remarquable, préparé par des bénévoles de l'Association des Amis de la Chapelle.

Ce dimanche 10 avril 2005 aura été un événement qui fera date dans l'histoire de Pamfou

Extrait du document proposé par M. Hubert LECOINTE.



DE L'EGLISE A LA CHAPELLE



Vous me permettrez de rester sur un sujet qui me tient toujours à cœur. J'aimerais rappeler le rôle majeur, éducatif de nos lieux de culte. Dans un passé très récent, la commune a pu prêter la salle du conseil municipal pour que le catéchisme puisse être enseigné aux enfants dans des conditions matérielles plus confortables, la chapelle vieillissait et l'accueil de jeunes enfants devenait difficile.

Parlons aussi un peu d'histoire et revenons en 1718, époque à laquelle le seul lieu de culte était l'église de Machault. D'après les registres d'état civil conservés dans les archives de la mairie de Machault, le plus ancien instituteur connu ayant exercé à Machault-Pamfou est Sulpice SOUCHET qui comparait comme témoin dans un acte du 14 janvier 1718 et y est désigné comme maître des petites écoles. Il cumulait les fonctions de chantre, de sacristain et de sonneur. Il devait balayer l'église plusieurs fois par an. En 1886 Machault-Pamfou comptait 870 habitants. En plus d'une école laïque, une école libre spéciale aux filles était dirigée par des congréganistes de la Providence et de la Gennevray et une école libre maternelle était dirigée par une sœur de la Providence.

1906 est une date de rupture pour le village de Machault et son lieu-dit Pamfou. Nous sommes à l'aube d'une révolution industrielle et notre hameau en bordure d'une grande voie de communication se développe plus que le cœur du village. Si l'indépendance a du bon, si on a su à l'époque partager une population, un territoire, l'église est restée à Machault. Un lieu de culte plus proche, propre au village naîtra de la volonté de quelques personnes. La chapelle devint alors un lieu de proximité, un lieu de vie qui va marquer toutes les étapes de la vie des femmes et des hommes de notre village : naissances, décès, baptêmes, mariages, catéchisme, messes .

Le travail de l'association est essentiel pour les paroissiens de la commune car n'oublions pas : un lieu de culte qu'on abandonne, c'est un prêtre qui s'en va, c'est aussi un village qui perd une partie de son âme. Lorsque le projet de rénovation de la chapelle a été proposé, c'est avec enthousiasme que la commune a souhaité aider l'association et participer à l'aboutissement de ce projet...

Extrait du discours du maire Jean-Pierre HUCHET sur la rénovation de la chapelle du 10 avril 2005. La façade de la chapelle sera rénovée en 2006 et achevée pour les festivités du centenaire de la commune.

Le catéchisme à Pamfou a été enseigné dans des lieux très divers : chez des particuliers, par exemple dans le sous-sol de la maison de M. Bernard GRANDPIERRE, dans la chapelle, dans une salle de la mairie et actuellement en 2006 dans la salle des anciens, annexe de la salle polyvalente



Sortir près de chez vous



Troc et réparation : le réemploi avant tout !

Participez au troc géant, dont le principe est d'échanger des objets en bon état dont on ne se sert plus, contre d'autres qui nous semblent plus utiles (vêtements, bijoux, livres, jeux, décoration...).

Faites réparer gratuitement vos objets cassés (et apprenez à le faire vous-même) sur le stand réparation.

Vous pourrez également acheter de seconde main vêtements, décoration, jouets et bien plus auprès des recycleries, réaliser des produits zéro déchet, visiter nos installations de traitement des déchets ménagers, échanger avec des associations et producteurs locaux, profiter de la restauration sur place, passer un moment convivial avec vos enfants... Et d'autres surprises !

Comme chaque année, une crêpe et une boisson vous seront offertes.



La Balade du Goût revient pour une 26ème édition en 2023.

En Île-de-France, 83 fermes ouvriront leur porte en même temps le week-end des 14 et 15 octobre ! Les producteurs et quelques artisans vous y feront découvrir les coulisses de leur métier, et vous feront partager leur savoir-faire qui façonnent nos paysages et leur quotidien de maraîchers, éleveurs, arboriculteurs, apiculteurs, céréaliers, fromagers et autres métiers nourriciers.

Identifiez les fermes que vous souhaitez découvrir, tracez votre parcours et venez goûter le terroir francilien !

Plus d'informations : balade-du-gout.fr/2013



Informations Utiles

Horaires et coordonnées MAIRIE

Lundi : 8h30 - 12h15 et 15h00 - 18h30
Mardi : 8h30 - 12h15 et 15h00 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h00
Jeudi : 8h30 - 12h15 et 15h00 - 18h30
Vendredi : 8h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00

01 64 31 81 90

E-mail : contact@pamfou-mairie77.fr
www.pamfou-mairie77.fr

Application à télécharger gratuitement:



ECOLE "Jean-Pierre HUCHET"

01 64 31 82 75

E-mail : ecole.de.pamfou@wanadoo.fr

MEDICALE

MEDECINS PAMFOU :

Dr PAVLOVSKI : 01 60 96 70 63

Dr NAASEH : 09 88 00 24 55

INFIRMIERS PAMFOU

06 28 40 06 01

MEDECINS D'URGENCE - MU 77

0 825 826 505

POMPIERS : 18

SAMU : 15

SOS Médecins : 36 24

Police secours : 17

Gendarmerie : 01 60 69 40 16

URGENCE : 112

CENTRE ANTIPOISON :

01 40 05 48 48

HORAIRES DECHETTERIE

Le Châtelet en Brie

Lundi, Jeudi et Samedi 9h30 - 18h30
Mardi, Mercredi et Vendredi 14h - 18h30
Dimanche 10h - 13h

Elle reste ouverte tous les jours, même les jours fériés
sauf le 1 janvier, 1 Mai et 25 décembre.